

**Brevet Professionnel de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire et du Sport****Spécialité « Educateur sportif »****Mention « Activités de la forme »****Option « Cours collectifs »****Option « Haltérophilie, musculation »****BP JEPS AF****PRESENTATION**

**Cette formation vise à obtenir le diplôme d'Etat** du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport « Activités de la forme ».

**Elle permet l'acquisition de compétences professionnelles dans les domaines suivants :**

- › Préparer et concevoir des séances d'initiation, de découverte, d'animation et d'entraînement des activités de la forme ;
- › Concevoir et mener des projets d'animation pour développer son activité sportive ;
- › L'accueil et la prise en charge du pratiquant (le coaching).

**Au sein de centres de mise en forme, de structures de loisirs ou de collectivités locales.**

**Elle prépare au métier d'éducateur sportif des « Activités de la forme »** qui est un véritable spécialiste dans le secteur de la mise en forme, de la préparation, de l'entretien physique. Son rôle vise le maintien de la santé, du bien-être et/ou de la performance des pratiquants avec le support **des activités en cours collectifs** (renforcement musculaire, étirements ...) et des **activités sur plateau musculation et cardio-training**, avec divers publics.

**OU EXERCER ?**

- › **Dans des structures commerciales**
- › **Dans des structures associatives**
- › **Autres structures employeurs :**

Les collectivités territoriales (ce diplôme permet d'accéder, par voie de concours, à la filière sportive de la fonction publique territoriale – Educateur Territorial des APS), les comités d'entreprise, les structures de vacances organisées sont des employeurs potentiels.

**Le titulaire du BP JEPS AF peut exercer contre rémunération en qualité de salarié ou en profession libérale dans les établissements privés ou publics d'activités physiques et sportives, dans les champs professionnels couverts par la ou les options obtenues (option : cours collectifs / option : haltérophilie, musculation).**

**CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION**

- › Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des « activités de la forme » datant de moins d'un an (**fourni dans le dossier d'inscription**).
- › Être titulaire du certificat PSC1 (**plusieurs sessions de formation proposées par le CREPS de Reims**) ou du certificat PSE 1 ou du certificat PSE 2 ou SST **en cours de validité**.
- › Pratique sportive d'au moins 1 an dans la ou les options sollicitée(s) **fortement conseillée**.

**CONTENU DES EPREUVES DE SELECTION / EXIGENCES PREALABLES**

**Test préalable (TEP) : voir tableau plus bas**

Voir les conditions en annexe du dossier d'inscription.

**Les tests de sélection : voir tableau plus bas**

- › Epreuve écrite (coef 1)
- › Epreuve orale : entretien de motivation (coef 2)

## CONTENU DE LA FORMATION

### 4 axes de formation :

- Promotion de la structure – 100 H
- Pédagogie et argumentation – 350 H
- Maîtrise technique – 186 H
- Stage pratique – 635 H (alternance professionnelle)

## MODALITES D'EVALUATION

Validation des quatre unités capitalisables (UC) à partir d'épreuves d'évaluation dites certificatives.

## CALENDRIER DES TEP

Clôture des inscriptions aux TEP option 1 et/ou 2	Date des TEP
<b>PARCOURSUP **</b> 27 mars 2020 <i>Pour les candidats non parcoursup, prendre contact avec le secrétariat des formations</i>	<b>29 avril 2020</b>
<b><u>HORS PARCOURSUP</u></b> 10 juillet 2020	<b>26 août 2020</b>

## CALENDRIER DE LA FORMATION

	Clôture des inscriptions	Tests de sélection	Positionnement	Début de la formation	Fin de la formation	Effectif	Durée en centre	Durée en structure	Durée totale
Option 1* ou 2*	<b>PARCOURSUP **</b> 27 mars 2020	<b>PARCOURSUP **</b> 29 avril 2020	09 et 10 septembre 2020	28 septembre 2020	02 juillet 2021	30 **	600 H	635 H	1 235 H
	<b><u>HORS PARCOURSUP</u></b> 10 juillet 2020	<b><u>HORS PARCOURSUP</u></b> 27 août 2020							
Option 1* et 2*	<b>PARCOURSUP **</b> 27 mars 2020	<b>PARCOURSUP **</b> 29 avril 2020					636 H	635 H	1271 H
	<b><u>HORS PARCOURSUP</u></b> 10 juillet 2020	<b><u>HORS PARCOURSUP</u></b> 27 août 2020							

\*\* dont 3 places PARCOURSUP pour les sortants scolaires (inscription obligatoire sur [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) en plus de l'inscription au CREPS)

\* 1 « Cours collectifs »

\* 2 « Haltérophilie, musculation »

## PREPARATION AUX TEP CC ET HM

Pour préparer **les TEP** (Tests d'Exigence Préalable) **pour le BP JEPS AF Educateur Sportif**, vous pouvez avoir besoin de soutien avant de vous inscrire. Le CREPS de Reims vous aide et vous informe grâce à sa PREPARATION, adaptée à vos besoins : pour pratiquer la musculation, les cours collectifs (step, renfo et stretching) et le cardio pour vous aider à valider la 1<sup>ère</sup> étape d'entrée en BP JEPS AF que sont les TEP. Cette formation vous permet de mettre toutes les chances de votre côté pour obtenir vos TEP du BP JEPS 4UC en Cours Collectifs (option A) et Musculation (option B) que vous les passiez au CREPS de Reims ou ailleurs en France.

➔ **La préparation se fait en un week-end au CREPS de Reims** ←  
**Prochaine session les 16 et 17 mai 2020**  
**Tarif unique = 119 € TTC**



CREPS de REIMS – BP 107 – 51054 REIMS CEDEX  
Secrétariat des formations : 03.26.86.74.87  
[www.creps-reims.fr](http://www.creps-reims.fr)



La préparation se compose de :

- 6 heures de cours collectifs : step, renforcement musculaire, stretching
- 6 heures de pratique musculation : développé couché, squat, traction avec programme personnalisé
- 2 heures de pratique cardio : test Luc Léger et programme personnalisé

### COUT DE LA FORMATION

#### Pour l'ensemble des stagiaires

**Hors PARCOURSUP** : Frais d'inscription aux TEP de 60,00 €      Frais d'inscription à la formation de 30,00 €

**PARCOURSUP** : Frais de scolarité à l'entrée en formation de 100,00 €

\*Frais de positionnement : 70,00 €

\*Frais techniques : 100,00 € comprenant la participation aux frais de certification, l'utilisation des infrastructures, la contribution au matériel pédagogique, l'accès au Centre de Documentation Multimédia.

*\*Sont exonérés : les stagiaires demandeurs d'emploi financés par la Région Grand Est, les apprentis et les stagiaires issus de Parcoursup. De plus, les stagiaires sont exonérés des frais techniques (100€) dans le cas d'une prise en charge financière inférieure à 75% des coûts pédagogiques de formation.*

#### Selon votre situation

##### Frais en parcours complet

	Non salarié	Salarié
<b>2 options suivies</b>	<b>5 088,00 €</b> (dont 10 heures d'accompagnement)	<b>5 088,00 €</b>
<b>1 option suivie</b>	<b>4 854,00 €</b> (dont 10 heures d'accompagnement)	<b>4 800,00€</b>

Si moins de 100 heures de formation à suivre en centre : 50 € par épreuve certificative à repasser

**Le financement intégral de cette formation est possible sous réserve d'acceptation :**

- › Dans le cadre de l'apprentissage : contacter le CFA Form'As [www.form-as.fr](http://www.form-as.fr)
- › Dans le cadre de Parcoursup : vous inscrire sur la plateforme [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)
- › En tant que demandeur d'emploi : prendre contact avec votre conseiller Pôle Emploi ou la Mission Locale de votre lieu de résidence

Possibilité d'hébergement (sous réserve de disponibilité) et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle ☞ **voir impérativement avec le service accueil pour la réservation** : 03.26.86.70.10

### RESPONSABLE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

**Alexandre DUVAL**

☎ 06.85.21.95.40

### SECRETARIAT DES FORMATIONS

**Virginie CLÉMENT** (référente administrative)

☎ 03.26.86.74.87 ✉ [virginie.clement@creps-reims.sports.gouv.fr](mailto:virginie.clement@creps-reims.sports.gouv.fr)

**Christine DADI** (financements)

☎ 03.26.86.70.12 ✉ [christine.dadi@creps-reims.sports.gouv.fr](mailto:christine.dadi@creps-reims.sports.gouv.fr)



CREPS de REIMS – BP 107 – 51054 REIMS CEDEX  
Secrétariat des formations : 03.26.86.74.87  
[www.creps-reims.fr](http://www.creps-reims.fr)



## S'INFORMER, S'INSCRIRE

L'inscription se fait en ligne à l'adresse suivante : <http://www.crepsreimsformation.fr>

Le dossier d'inscription sera à imprimer et à adresser accompagné de tous les documents demandés **au plus tard le jour de la clôture des inscriptions** (le cachet de la poste faisant foi) au :

**CREPS de Reims  
Route de Bezannes  
BP 107  
51054 REIMS**

L'inscription sera enregistrée au CREPS, dès réception du dossier complet.  
En cas de difficultés, contactez le secrétariat des formations.

**Cette formation est référencée dans Parcoursup  
Et  
ouverte à l'apprentissage : [www.form-as.fr](http://www.form-as.fr)**



**CREPS de REIMS – BP 107 – 51054 REIMS CEDEX**  
**Secrétariat des formations : 03.26.86.74.87**  
[www.creps-reims.fr](http://www.creps-reims.fr)

